

Termes et conditions d'hébergement des formations

Portail de formation du RACOR (Illuxi)

Veuillez noter que les termes et conditions peuvent être modifiés. Toute mise à jour sera communiquée aux membres hébergeant leurs formations via le LMS.

En hébergeant une ou plusieurs formations sur le portail de formation mutualisé du RACOR (LMS Illuxi), **vous acceptez l'ensemble des termes et conditions énoncés dans le présent document.**

Ces conditions encadrent l'utilisation du portail, protègent les droits des organismes participants et assurent un fonctionnement équitable, sécuritaire et durable pour l'ensemble du réseau des membres du RACOR. Ces termes s'appliquent à tout organisme membre qui diffuse du contenu sur le portail, qu'il s'agisse de formations gratuites ou payantes.

1. PRÉAMBULE

Le RACOR met à la disposition de ses membres une plateforme d'apprentissage en ligne (« le portail » ou « le LMS ») permettant d'héberger et de diffuser des formations en format numérique. Le présent document décrit les conditions d'utilisation, les responsabilités de chaque partie et les règles entourant la qualité et la sécurité.

2. OBJET DES TERMES ET CONDITIONS

Les présents termes définissent :

- les règles d'accès au portail ;
- les engagements des parties ;
- les modalités de dépôt, d'intégration et de diffusion des contenus ;
- les conditions financières, au besoin ;

Des questions ? Contactez-nous !

- les responsabilités liées à la propriété intellectuelle, à la qualité et aux données ;
- le fonctionnement de la mutualisation.

3. ENGAGEMENTS DU RACOR

3.1 Accès, intégration et maintenance

Le RACOR s'engage à :

- Fournir et maintenir un portail d'apprentissage en ligne pour héberger les contenus des membres.
- Assurer la maintenance technique, les mises à jour et les améliorations du portail.
- **Intégrer et publier les formations déposées par les organismes**, lorsque la documentation ou les fichiers sont fournis via le formulaire de dépôt de formation.

3.2 Soutien aux formations existantes

Si l'organisme **dispose déjà d'une formation prête (ex. : vidéo, webinaire, capsule enregistrée, conférence)**, il peut **simplement remplir le formulaire de dépôt de formation**.

Le RACOR prendra alors en charge :

- le dépôt des fichiers ;
- la configuration de la formation sur le portail ;
- l'ajout des ressources complémentaires ;
- la mise en ligne dans la section appropriée.

3.3 Accompagnement selon les ressources

Étant donné ses ressources limitées, le RACOR ne peut pas accompagner intégralement chaque organisme dans la création de vidéos ou la conversion complète de contenus.

Cependant :

- si l'organisme dispose d'un budget dédié, le RACOR peut accompagner la structure pédagogique et l'intégration ;
- si un organisme dépose un projet ou une demande de financement pour créer une

Des questions ? Contactez-nous !

formation en ligne, le RACOR peut l'appuyer dans l'idéation et la structuration.

3.4 Promotion, statistiques et relances

Le RACOR peut, selon la disponibilité :

- configurer les relances marketing liées aux formations (ex. rappels, accès, promotions) ;
- fournir aux organismes **un compte-rendu des statistiques** de fréquentation, d'inscriptions et de complétion de leurs formations.

4. ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME

4.1 Qualité et conformité

L'Organisme s'engage à :

- Respecter la politique de qualité du RACOR ;
- Fournir un contenu exact, rigoureux, accessible et conforme aux normes légales
- Détenir les droits nécessaires pour diffuser le matériel pédagogique ;
- Maintenir à jour son contenu.

4.2 Dépôt des contenus

Pour permettre l'intégration au portail, l'organisme doit **obligatoirement remplir le formulaire de dépôt de formation**, incluant :

- description du contenu ;
- fichiers requis ;
- objectifs et public cible ;
- modalités de diffusion et de mise à jour.

5. ACCÈS À LA PLATEFORME

5.1 Rôle du RACOR

Le RACOR demeure **superutilisateur** du portail. Il conserve la gestion complète des droits

Des questions ? Contactez-nous !

d'accès, de la structure du LMS et des paramètres administratifs.

5.2 Accès des organismes

Les organismes disposent d'un **accès limité**, leur permettant uniquement de consulter ou administrer :

- leurs propres formations ;
- leurs statistiques (selon le niveau d'accès disponible dans le système).

Ce volet n'étant pas entièrement déployé à ce jour, il est possible que l'accès soit :

- exclusivement géré par l'équipe du RACOR ;
- et que l'intégration et les ajustements soient réalisés par le RACOR directement.

Dans ce cas, l'organisme recevra :

- un retour rapide sur les statistiques pertinentes ;
- un accès à toute donnée utile à la gestion de sa formation.

6. CONDITIONS FINANCIÈRES

6.1 Utilisation courante

L'hébergement est présentement gratuit. Pour assurer la pérennité du portail, une contribution annuelle entre **350 \$ et 500 \$** pourrait être instaurée avec un préavis de 60 jours.

6.2 Formations payantes

Dans le cas de formations payantes, une cote administrative de **5 %** peut être prélevée pour couvrir :

- la maintenance ;
- la gestion des transactions ;
- le soutien technique.

Des questions ? Contactez-nous !

7. FINANCEMENT ET GRATUITÉ CONDITIONNELLE

Si un financement externe couvre les coûts du portail, l'hébergement pourra être offert gratuitement pour la durée du financement.

8. MUTUALISATION DES CONTENUS

Les organismes peuvent, s'ils le souhaitent, rendre certains contenus accessibles gratuitement aux autres membres. Les organismes moins dotés peuvent bénéficier de ce partage. Le RACOR s'assure du respect des droits d'auteur et de l'équité entre membres.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- L'Organisme reste propriétaire de ses contenus.
- En déposant une formation sur le portail, il accorde au RACOR une licence **non exclusive** lui permettant d'héberger et de diffuser le contenu dans le cadre de sa mission communautaire.
- L'Organisme peut retirer sa formation en tout temps en avisant le RACOR.

10. DONNÉES, CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ

Les parties s'engagent à protéger les données confidentielles. Le RACOR respecte les lois applicables, dont la Loi 25. Les organismes n'ont accès qu'aux données relatives à leurs propres formations.

11. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le RACOR n'est pas responsable :

- du contenu fourni par l'organisme ;
- de l'utilisation que des tiers font de la formation ;
- d'interruptions ponctuelles liées à des mises à jour ou incidents techniques hors de son contrôle.

12. DURÉE, RÉVISION ET RETRAIT

- Ces termes sont en vigueur dès leur acceptation.
- Ils peuvent être révisés annuellement.

Des questions ? Contactez-nous !

- L'organisme peut retirer son contenu en tout temps.
- Le RACOR peut mettre fin à l'accès en cas de non-respect majeur, avec préavis de 30 jours.

13. DISPOSITIONS FINALES

Le portail de formation du RACOR est un projet en constante évolution. Par conséquent, **les présents termes et conditions peuvent être ajustés au fil du temps**, afin de tenir compte :

- des besoins des organismes membres,
- des développements technologiques,
- des réalités opérationnelles,
- et des ressources disponibles.

Le RACOR s'engage à informer les organismes **lorsque des changements majeurs sont apportés**, notamment en ce qui concerne :

- les modalités financières ;
- les accès ;
- les responsabilités liées aux contenus ;
- ou tout élément pouvant avoir un impact direct sur l'utilisation du portail.

Ces ajustements se feront toujours dans un esprit de transparence, de collaboration et dans le respect de la mission communautaire du réseau.

Note aux organismes membres

Si vous n'êtes pas en accord avec l'un ou l'autre des termes présentés dans ce document, ou si vous avez des questions concernant leur interprétation ou leur application, **nous vous invitons à contacter notre équipe**.

Il nous fera plaisir de clarifier les éléments nécessaires et de vous accompagner afin d'assurer une compréhension commune et un fonctionnement harmonieux du portail.

Des questions ? Contactez-nous !